



stagiaire retard de paiement de l'indemnié

Par **stagiairedecu**, le **05/03/2012** à **03:32**

Bonjour,

Je suis stagiaire dans une entreprise depuis le mois de janvier 2012. Mon stage est de 5 mois et depuis le 1er mois je rencontre des problèmes pour le paiement de mon [contenu/droits-salaries/la-remuneration-des-stagiaires indemnité de stage], pourtant j'ai un contrat écrit de stage et tout est écrit dessus. Je vous explique ma situation. En fait j'ai contracté un prêt à la banque pour financer mes études et à chaque mois je dois payer des intérêts. En février je comptais sur l'entreprise pour me payer et ils l'ont pas fait. Vers mi-février j'ai demandé à mon boss, il n'a pas réagi, j'ai insisté et il a payé jusqu'à mi-février et ma banque m'a pris des intérêts de retard, mais ce n'est pas le vrai problème, le vrai problème est que ce mois-ci ça recommence ce retard. Si je réussis pas ce stage je risque de perdre mon année déjà pour le stress que ça provoque mais aussi pour le retard de paiement or j'ai des engagements avec ma banque donc des liens de confiance j'ai même pas de titre de transport pour me rendre au travail donc je vole le RER le métro le bus. Je risque de rater mon année à cause de ça car ça me stresse beaucoup et si je perds mon année mon école me coûte cher 16000 euros pour les 2 ans.

1 En fait est-ce que j'ai le droit de mettre fin à mon stage et si oui est-ce que je serai indemnisé et à quel hauteur?

2 Est-ce que le premier retard de paiement je serai dédommagé pour tous les risques que j'ai pris pendant 15 jours pour me rendre à mon stage?

3 Dites-moi tout si vous plaît tout ce qui peut m'aider